
Procès-verbal de l'assemblée publique de la
Commission de la sécurité publique
Jeudi 13 mai 2010, à 19 heures,
Hôtel de ville, 275, rue Notre-Dame Est, salle du conseil.

OBJET : *Le Bilan 2009 du Service de police de la Ville de Montréal*

COMMISSAIRES PRÉSENTS :

- M. Claude Trudel, président
Arrondissement de Verdun
- M. Réal Ménard, vice-président
Arrondissement de Mercier—Hochelaga-Maisonneuve
- M. Frantz Benjamin
Arrondissement de Villeray—Saint-Michel—Parc-Extension
- Mme Susan Clarke
Arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce
- M. Samir Rizkalla
Représentant du gouvernement du Québec
- M. William Steinberg
Ville de Hampstead
- M. Robert L. Zambito
Arrondissement de Saint-Léonard

COMMISSAIRES ABSENTS :

- Mme Vera Danyluk, vice-présidente
Ville de Mont-Royal
- M. Jean-Marc Gibeau
Arrondissement de Montréal-Nord

ÉLUS MUNICIPAUX :

M. François Robillard, arrondissement de Ville-Marie

COLLABORATEURS :

du Service de police de la Ville de Montréal : M. Yvan Delorme, directeur; M. Jean-Guy Gagnon, directeur adjoint, Direction stratégique; M. Pierre Brochet, assistant directeur, Service à la communauté Ouest; M. Denis Desroches, assistant directeur, Service à la communauté Sud; M. Marc Parent, assistant directeur, Service à la communauté Nord; M. Jacques Robinette, assistant directeur, Service des enquêtes spécialisées; M. Alain Legault, conseiller stratégique, Direction du service et M. Raphael Bergeron, relationniste, Communications stratégiques;
du Cabinet du maire et du comité exécutif, M. Vincent Robidas.

PARTENAIRES :

De la Fraternité des policiers et policières de Montréal : M. Yves Francoeur, accompagné de membres de son équipe.

ASSISTANCE : 17 PERSONNES, excluant les collaborateurs.

1. Ouverture de la séance

À 19 h 03, le président, M. Claude Trudel, déclare la séance ouverte. Il souhaite la bienvenue aux personnes dans la salle. Il présente les commissaires et salue le directeur

du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM), M. Yvan Delorme, ainsi que son équipe.

2. Adoption de l'ordre du jour

Sur une proposition du vice-président, M. Réal Ménard, appuyée par M. Samir Rizkalla, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

3. Adoption du procès-verbal de l'audience publique tenue le 27 avril 2010

Sur une proposition du vice-président, M. Réal Ménard, appuyée par M. Robert L. Zambito, le procès-verbal de l'audience publique tenue le 27 avril 2010 est adopté à l'unanimité.

4. Allocution du responsable de la sécurité publique

D'entrée de jeu, le président, M. Claude Trudel, félicite le SPVM pour la conduite des services d'ordre tenus dans le cadre des séries éliminatoires de hockey. Il annonce ensuite la *Semaine de la police* qui se déroule du 9 au 15 mai sous le thème *La sécurité publique, une responsabilité partagée*.

Il souligne l'éventail des activités et réalisations contenues au Bilan 2009 du SPVM, notamment la mise en place de différents programmes de partenariat et de concertation avec la communauté ou encore avec des organismes et services publics. Il met l'accent sur le soutien accordé par la Ville de Montréal et le SPVM à des projets sportifs et sociaux visant à prévenir l'adhésion aux gangs de rue. Parmi ceux-ci, il souligne le Club de boxe L'Espoir créé en 2005 par le policier Evans Guercy à l'école secondaire Louis-Joseph Papineau dans le quartier Saint-Michel et rappelle que le Club a tenu son 4^e gala annuel le 1^{er} mai dernier à la TOHU.

Le président, M. Claude Trudel, mentionne que le Bilan présente des statistiques démontrant que le nombre de délits en 2009 est inférieur de 4,3 % à la moyenne des cinq années précédentes et que le nombre de délits a diminué de 15,4 % durant les 10 dernières années ce qui permet d'affirmer sans nul doute que Montréal est une ville sécuritaire.

Le président, M. Claude Trudel, invite ensuite le directeur du SPVM, M. Yvan Delorme, à présenter son équipe et à débiter sa présentation.

5. Le Bilan annuel 2009 du SPVM

5.1 Présentation

Le directeur du SPVM, M. Yvan Delorme, présente les membres de son équipe de direction. D'entrée de jeu, M. Delorme explique le thème du bilan annuel inspiré d'une galaxie d'étoiles. Il présente l'approche globale de la sécurité. En ce qui concerne les effectifs, il fait part des progrès réalisés au niveau de la santé et sécurité au travail. Au niveau de la formation et de l'information, il fait valoir le thème du rapprochement avec les citoyens et les activités en ce sens réalisées dans l'arrondissement de Montréal-Nord, activités ayant contribué à une amélioration significative des relations entre les citoyens et les policiers. Il souligne la mise en place du Plan directeur en matière de relations avec les citoyens et mentionne que l'expertise du SPVM est largement reconnue dans le domaine de l'intervention policière auprès de personnes souffrant de problèmes de santé mentale.

M. Delorme poursuit avec le réaménagement des postes de quartier dont le PDQ-3 certifié LEED. Il aborde ensuite la mise en place d'un très bon système de suivi des comportements des policiers par la Division des normes professionnelles, ce système permet de repérer rapidement les comportements déviants afin de les corriger dans les meilleurs délais.

M. Delorme présente ensuite quelques nouveaux outils technologiques :

- le projet M-IRIS, pour l'inscription et la recherche de l'information sur la sécurité et qui permettra la saisie et l'accessibilité en temps réel de l'information;
- le projet SRPI, système de reconnaissance des plaques d'immatriculation pour lequel le SPVM a obtenu un financement de la Société d'assurance automobile du Québec.

M. Delorme mentionne que l'accroissement de la visibilité de la présence policière a contribué à la baisse de la criminalité. Il souligne le nombre de services d'ordre tenus en 2009. Il présente quelques opérations et projets destinés à contrer la criminalité et fait état de la participation du SPVM à l'escouade Marteau. Il souligne la création de la Fondation des employés du SPVM ainsi que la participation du service à des missions internationales.

M. Delorme termine sa présentation avec quelques statistiques de l'année 2009 :

- diminution de la criminalité évaluée à 6,5 % depuis 2005;
- diminution de 50 % nombre de poursuites policières depuis 2006;
- diminution du nombre d'armes saisies;
- hausse du nombre d'appels, plus de 100 000 depuis 2005.

Le président, M. Claude Trudel, remercie M. Delorme.

6. Période de questions et commentaires des citoyens

Le président, M. Claude Trudel, invite la première personne inscrite à se présenter au micro.

6.1 Mme Lise Béland

Mme Béland demande le soutien de la commission en rapport avec le déménagement du Refuge des jeunes de Montréal.

Le président, M. Claude Trudel, remercie Mme Béland et la dirige vers le conseil de l'arrondissement de Ville-Marie.

6.2 M. Jacques Larin, Association des résidents du village de Saughnessy

M. Larin fait part de ses craintes concernant le futur aménagement d'un super bar d'une capacité de 800 personnes dans la partie Ouest de l'arrondissement de Ville-Marie. Il demande de quelle manière les citoyens et les policiers peuvent s'impliquer pour exercer un meilleur contrôle.

Le président, M. Claude Trudel, invite le SPVM à répondre. M. Desroches mentionne que le projet fait partie du processus de revitalisation de la rue Ste-Catherine dans ce secteur. Il explique les préoccupations du SPVM et ajoute que le poste de quartier local assurera le suivi. Il invite M. Larin à discuter avec lui après la séance. Le président, M. Claude Trudel remercie M. Larin et l'invite à contacter les membres de son conseil d'arrondissement.

6.3 M. Marcel Lanoue

M. Lanoue déplore que les policiers, en certaines circonstances, ne portent pas d'identification. Il rappelle avoir demandé que les véhicules portent des numéros d'identification plus gros et plus visibles. Il trouve les gyrophares trop bas ce qui ne permet pas de repérer les voitures de police. Il déplore que les contraventions soient une source de revenus importante pour la Ville et craint que le SPVM néglige les citoyens.

Le président, M. Claude Trudel, invite M. Delorme à répondre. Ce dernier explique les raisons pour lesquelles en certaines occasions les policiers ne portent d'identification et annonce que l'identification des véhicules est en cours de changement. Le président, M. Claude Trudel, remercie M. Lanoue.

6.4 M. Marc Beaudoin

M. Beaudoin demande si un bilan a été réalisé à la suite de l'intégration des agents de stationnement au SPVM. Il demande pourquoi les arrondissements de St-Laurent, St-Léonard et LaSalle ont maintenu en régie leurs services d'agents de stationnement. Enfin, il mentionne un manque de surveillance à la station de métro Berri-UQÀM entre 5 h 30 et 7 h le matin.

Le président, M. Claude Trudel, invite M. Delorme à répondre. Ce dernier mentionne que le premier acquis pour les agents de stationnement est le respect du public. Il explique que 16 arrondissements et villes de banlieue ont leur propre service de sécurité publique en vertu d'ententes. M. Delorme invite ensuite M. Pierre Brochet à préciser certains aspects de l'approche globale de la sécurité. M. Brochet décrit les trois volets associés au membre

réseau soit la formation, l'échange accru d'informations la mise à jour, révision ou établissement de protocoles d'entente en vue d'une opération efficiente sur le terrain.

7. Période de questions des commissaires

Le président, M. Claude Trudel, invite les commissaires à s'exprimer.

7.1 M. Réal Ménard, vice-président

M. Ménard demande à M. Delorme de faire le point sur les conditions dans lesquelles un contrat a été octroyé à BCIA et les conditions qui entourent son départ à la retraite.

M. Delorme répond en faisant un résumé très rapide du dossier BCIA. Il explique qu'une panoplie d'événements qui font en sorte que le service doit décider de garder ou non le contrat actuel avec la compagnie BCIA et il offre de faire une présentation à la commission.

M. Ménard demande des détails sur le dirigeant de BCIA, M. Coretti.

M. Delorme répond que le fournisseur a fait l'objet d'une enquête de réputation par le Service des normes professionnelles du SPVM. M. Jean-Guy Gagnon ajoute que l'enquête a eu lieu en 2006 ou 2007 et démontrait l'absence de dossier criminel.

M. Ménard évoque ensuite les relations de travail, le financement du programme triennal d'immobilisations, la lutte aux gangs de rue et la prostitution dans l'arrondissement de Mercier—Hochelaga-Maisonneuve.

M. Delorme répond que la date de la décision arbitrale n'est pas connue. Il souligne une recrudescence, en 2007, de la criminalité liée aux gangs de rue ce qui explique le nombre d'enquêtes conclues en 2009. Quant à la prostitution, M. Gagnon répond que cette activité criminelle s'est déplacée, au cours des dernières années, de la rue à l'Internet et est liée à des problématiques de drogue et de santé mentale. Il souligne l'objectif du projet Cyclope ciblant les clients.

7.2 Mme Susan Clarke

Mme Clarke évoque les coûts engendrés pour la vérification de dossiers judiciaires à la charge des organismes à but non-lucratif. Elle demande ensuite si le Centre Bell a avisé le SPVM de la diffusion d'une partie jouée dans une autre ville.

M. Delorme répond qu'il s'agit d'une réglementation provinciale comportant des normes quant aux organismes qui doivent ou non acquitter les frais de vérification. Quant au Centre Bell, le SPVM a effectivement été consulté et a choisi de soutenir la réalisation de l'activité.

7.3 M. William Steinberg

M. Steinberg fait remarquer que le temps de réponse, 6,3 minutes, est en hausse. Il demande le nombre d'appels de priorité 1. Il constate le nombre de plaintes en hausse en rapport avec les normes professionnelles. Il cite un article paru dans le quotidien The Gazette concernant le nombre élevé de policiers per capita à Montréal, fait le lien avec l'avant-dernière place du service au Canada quant à la résolution des crimes et demande de fournir des informations complémentaires à la commission.

M. Gagnon répond que la hausse du nombre d'appels explique cette hausse. Il s'engage à fournir les informations demandées. Il n'est pas en mesure d'expliquer la hausse du nombre de plaintes à la division des normes professionnelles mais ajoute que plusieurs de ces plaintes ont été initiées par le Centre de recherche-action en relations raciales. M. Gagnon conclut en disant que le service est à la recherche d'informations expliquant cette situation.

7.4 M. Robert L. Zambito

M. Zambito demande les coûts du service d'ordre tenu la veille, soit le 12 mai. Il demande si les auteurs de troubles pourraient être arrêtés à l'avance.

M. Delorme répond que la comptabilisation des coûts n'est pas complétée. Il ajoute que le SPVM prend tous les moyens afin d'éviter que ces événements ne dégénèrent.

7.5 M. Samir Rizkalla

M. Rizkalla demande la contribution attendue des policiers participant à des missions internationales et les retombées pour le SPVM. Il demande si des collaborations ont été établies avec les services correctionnels canadiens et québécois afin de contrer le phénomène des portes tournantes. En conclusion, il félicite le SPVM pour l'excellence du travail accompli par le SPVM.

M. Delorme répond que la contribution est diverse et il donne l'exemple de missions de paix en cours en Afghanistan. Il mentionne que les rapports sont très bons avec les services correctionnels canadiens et québécois, le problème se situant plutôt au niveau légal en raison des crimes qui n'entraînent que des peines légères.

7.6 M. Frantz Benjamin

M. Benjamin demande si des stratégies sont prévues dans le but d'accroître la diversité au sein du SPVM. Il demande ensuite si le service a une stratégie en matière de crimes haineux. Enfin, concernant le bilan des activités à Montréal-Nord, il constate que ce sont des activités ponctuelles et il veut savoir s'il y aura des activités récurrentes et en concertation avec le milieu.

M. Delorme répond que le SPVM est récipiendaire de plusieurs prix en matière d'intégration à l'emploi. Sur la question des crimes haineux, M. Gagnon répond que les interventions sont axées sur les renseignements, le service est en mode veille en ce qui concerne l'évolution de la problématique. Au sujet des événements survenus à Montréal-Nord, il fait état de l'analyse exhaustive réalisée par le service et des actions qui en découlent notamment l'embauche d'un agent de concertation, les liens avec le réseau communautaire, la formation et le plan d'action sur le profilage racial.

7.7 M. François Robillard

M. Robillard est intéressé par les activités de commercialisation du SPVM. Il désire obtenir, par écrit, les politiques et l'encadrement à ce niveau ainsi que l'état global des dépenses et revenus dans ce domaine, plus particulièrement au niveau des activités de gendarmerie. Il questionne le taux de classement pondéré au SPVM et demande un suivi à ce sujet.

M. Delorme répond que la commercialisation fait partie de l'approche globale de la sécurité et mentionne que M. Brouillette répondra à la commission à ce sujet. Concernant le taux pondéré, il mentionne que le SPVM a le même questionnement et ajoute que les chercheurs du service se penchent sur cette question.

8. Levée de l'assemblée

Le président, M. Claude Trudel, conclut en souhaitant une bonne retraite à M. Delorme, ajoutant que ce dernier quitte avec un bilan impressionnant de réalisations. Il remercie l'assistance, l'équipe du SPVM et les commissaires.

Sur une proposition du vice-président, M. Réal Ménard, appuyée par Mme Susan Clarke, il déclare l'assemblée levée à 21 h 20.

ADOPTÉ LE : 10 DÉCEMBRE 2010

« ORIGINAL SIGNÉ »

Claude Trudel
Président

« ORIGINAL SIGNÉ »

Nicole Paquette
Secrétaire recherchiste